COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union Sportive de la Blanche

Le 10 Novembre 2018 à 14h00, l'assemblée générale de l'association Union Sportive de la Blanche s'est tenue à la Maison des Jeunes de Seyne-les-Alpes sous la présidence de Gilbert Mathieu, président de l'association. Les membres ont été convoqués, par mail ou par courrier simple.

Remerciements aux élus présents :

Jean-Yves Roux (Sénateur et Conseiller départemental du canton de Seyne), Francis Hermitte, Vice-Président de Provence-Alpes-Agglomération et maire de Seyne-les-Alpes, Michel Grambert adjoint au maire de Selonnet, Annie Jaubert représentante de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Serge Delaye, président du CDOS04 ainsi qu'à tous les présidents et membres des sections.

15 sections sont représentées sur 17 au total, une feuille d'émargement a été établie. (Voir en annexe)

<u>Sont excusés</u>: René Massette (Président du Conseil départemental), Renaud Muselier (Président de la Région PACA), Aurore Ailhaud (Cabinet de comptabilité) Lionel Lacaze, représentant de la Fédération Française du Sport Pour Tous, Benoit Cazères, maire de Selonnet, Manse Christophe, Président du Full Contact (représenté par Aurélie Pobedinski)

<u>Le président ouvre la séance et après un mot de bienvenue et les remerciements, rappelle l'ordre du jour :</u>

- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée ;
- Perspectives pour l'année en cours ;
- Rapport sur la situation financière ;
- Renouvellement du conseil d'administration ;
- Interventions des personnalités ;
- Questions diverses

Présentation des sections

Nombre d'adhérents total : 694 dont 220 enfants.

Marsouin : Perte de 100 membres suite aux problèmes techniques connues par la piscine la saison dernière et à la difficulté de fixer un brevet d'Etat de natation cette saison.

Tennis : Moins de membres suite au déménagement des courts à Selonnet. De nouveaux bureaux dans les sections.

I. Rapport sur l'activité de l'association par le président

Lecture du compte rendu d'activité (voir en annexe).

Adoption du compte rendu d'activité à l'unanimité

II. <u>Perspectives pour l'année en cours par le président</u>

Présentation des projets 2019 (Voir en annexe)

- Les projets 2019 sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité
- III. Rapport sur la situation financière par le trésorier, M. PHILIPPE CHAUVIN

Lecture du bilan financier (voir en annexe).

Adoption du bilan financier à l'unanimité

Lecture du bilan prévisionnel (Voir en annexe)

Adoption du bilan prévisionnel à l'unanimité

IV. Renouvellement du conseil d'administration

L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire d'Yvan Silve, ancien président du ski-club et vice-président de l'USB, disparu en mars 2018.

Tous les présidents des sections sont membres de droits. Il y en a 17 au total.

Rappel des membres du bureau actuel : Mathieu Gilbert (président), Richaud Sophie (vice-présidente), Guieu Jean-Pierre (vice-président) Chauvin Philippe (trésorier), Chevron Caroline (trésorière adjointe), Jame Michel (trésorier adjoint), Labeille Corinne (secrétaire).

- Tous sont réélus à l'unanimité
- Adoption à l'unanimité

Le Conseil d'administration va se réunir début décembre pour élire le bureau.

V. Intervention des élus :

Intervention de Serge Delaye

Il apprécie les actions passées et les projets à venir et souligne que l'USB fonctionne avec des bénévoles sans qui le sport serait inaccessible faute de moyens et qu'ils ont besoin du soutien des adhérents et des collectivités locales.

Souligne qu'il a toujours plaisir à partager ces instants.

Le CDOS apportera le soutien nécessaire avec la possibilité d'une aide aux calculs des charges sociales

Intervention de Francis Hermite:

Félicitations et remerciements, salue le travail fait par cette association qui est même devenue une institution dans la vallée, nous encourage à porter la qualité sportive de l'accueil, des rencontres et de l'esprit festif.

Le nouveau gymnase : la pratique y est facilitée, c'est un lieu de rencontre très agréable, au 1^{er} janvier 2019 le gymnase va revenir à la compétence de la commune de Seyne.

Le site de pleine nature du Fanget : existe encore grâce à l'exploitation par l'USB qui en a sauvé le fonctionnement afin que ce ne soit pas un naufrage.

Le devenir de la salle Anfossi : les équipements sportifs vont être démontés et une consultation engagée pour définir l'avenir de l'ancien gymnase.

Intervention de Jean Yves Roux:

Il félicite les membres du bureau et les bénévoles. Indique que le nouveau gymnase a été financé par le CNDS à hauteur de 400 000 €. Les sénateurs vont demander le maintien de l'enveloppe destinée au soutien du sport en France, il espère être entendu car cela va devenir un problème important dans les territoires ruraux. Il nous informe qu'il est à notre disposition pour nous apporter son soutien et souligne que le monde sportif permet de s'affronter lors des compétitions mais aussi de se retrouver et de créer du lien social.

Intervention de Gilbert Mathieu:

Mise en service du nouveau gymnase : il remercie l'ancienne communauté de commune et l'Agglo ainsi que tous les élus pour leur accueil dans les stations, le prêt des locaux, des véhicules, du matériel ainsi que le personnel mis à disposition par les différentes communes pour nos manifestations. Remerciements aux membres du bureau, le personnel de plus en plus performant dans le sport mais aussi sur le montage des dossiers. Il remercie également très chaleureusement tous nos sponsors. Remerciement aux personnes qui sont venues aider à la mise en place de la salle pour l'AG et la remise des prix de ce soir.

VI. Cotisation USB générale

Montant de la cotisation à l'USB générale : 10 euros

Adoption à l'unanimité

Rappel des cotisations des sections de l'USB: l'adhésion se fait par le paiement d'une cotisation, celles-ci seront à revoir avec les sections. Les sections doivent faire parvenir la liste de leurs adhérents au fur et à mesure des inscriptions. De même dès qu'il y a une mise à jour de leur fichier afin que l'USB comptabilise le nombre total des adhérents et puisse transmettre ces informations aux différents financeurs. Les trésoriers souhaitent voir le nom des adhérents apparaitre dans Basi Compta.

VII. Questions diverses

A 16h30, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance

Le président de séance

Gilbert MATHIEU

La secrétaire de séance

Corinne LABEILLE

2000